



Mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'Eau (2000/60/CE)

Projet de plans de gestion des Districts hydrographiques
en Wallonie
Document d'accompagnement n°2 :
Fiche explicative de la mesure
0610

Direction Générale opérationnelle
"Agriculture, Ressources naturelles & Environnement"



Thème(s) : Agriculture

Sous-thème(s) : Apports nutriments / Erosion

90% de couverture hivernale des sols

1. Libellé de la mesure

Obligation d'un taux de 90 % de couverture hivernale des sols agricoles en zone vulnérable.

2. Explicatif du libellé

L'idée est d'obliger la couverture intégrale des sols en hiver pour limiter le lessivage des nitrates et ainsi protéger les eaux souterraines.

3. But(s) de la mesure et arguments qualitatifs supportant la mesure

Protéger les eaux souterraines en piégeant les nitrates dans le sol en arrière saison.

Protéger les eaux de surface de l'azote nitrique et de l'érosion hydrique à une période plus propice au ruissellement et au lessivage hypodermique à proximité d'eaux de surface.